

Ministère de l'Agriculture
de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques

Secrétariat Général

Coordination Nationale
du PNGT2

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice



BURKINA FASO



BANQUE MONDIALE
IDA



IFAD



DANEMARK



ETAT D'EXECUTION DU PNGT2 2002-2004



Responsabiliser les acteurs à la base pour un développement durable.

01 BP 1487 Ouagadougou 01 - Tél. : 50 32 47 53/54 - Fax : 50 31 74 10
site web : www.pngt.gov.bf - E.mail : pngt@fasonet.bf



Responsabiliser les acteurs à la base pour un développement durable

Conception : Bakdoul - Maquette : igrapii Tel. : 70 23 76 00

Copyright : PNGT 2 Ouagadougou Burkina Faso, Novembre 2004
ISBN : 2-914707-29-0

ETAT D'EXECUTION DU PNGT2 DE FEVRIER 2002 A SEPTEMBRE 2004

Ministère de l'Agriculture
de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques

Secrétariat Général

Coordination Nationale
du PNGT2

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice



BURKINA FASO



BANQUE MONDIALE
IDA



IFAD



DANEMARK



ETAT D'EXECUTION DU PNGT2 2002-2004



Responsabiliser les acteurs à la base pour un développement durable.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BDOT	Base de Données de l'Occupation des Terres
BDSE	Base de Données sur le Suivi-Evaluation
CCTP	Cadre de Concertation Technique provincial
CF	Confère
CIVGT	Commission Inter-Villageoise de Gestion des Terroirs
CNCNPDR	Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural
CND	Commission Nationale de Décentralisation
CPAT	Commission Provincial d'Aménagement du Territoire
CP	Coordination Provinciale
CPAM	Commission Provinciale d'Attribution des Marchés
CVGT	Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
DGDCL	Direction Générale du Développement des Collectivités Locales
DRED	Direction Régionale de l'Economie et du Développement
DRF	Demande de Retrait de Fonds
EMP	Equipe Mobile pluridisciplinaire
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FJA	Formateur des Jeunes Agriculteurs
IDA	Association Internationale pour le Développement
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPSF	Opération Pilote de Sécurisation Foncière
PACGL	Projet d'Appui à la Concertation et à la Gouvernance Locale
PADDAB	Programme d'Appui Danois au Développement du secteur Agricole du Burkina
PDL	Programme de Développement Local
PGT	Plan de Gestion des Terroirs
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RIDEB	Réseau d'Information et de Documentation Environnementale du Burkina
SAT	Service d'Appui Technique
SILEM	Sahel Integrated Lowland Ecosystem Management
TDR	Termes De Références
TOD	Textes d'Orientation sur la Décentralisation

SOMMAIRE

	Pages
AVANT PROPOS	6
RESUME	7
1. STRATEGIE D'INTERVENTION	8
1.1 Objectifs du PNGT2 par composante	8
1.2. Evolution des déclencheurs depuis février 2002	9
2. RESULTATS OBTENUS DE FEVRIER 2002 A SEPTEMBRE 2004	11
2.1. Développement des capacités locales	11
2.2. Renforcement des capacités institutionnelles	12
2.3. Fonds d'investissement local	12
2.4. Opération pilote de sécurisation foncière	13
2.5. Administration, gestion et suivi-évaluation	13
2.5.1. Administration et Gestion	13
2.5.2. Suivi-évaluation	15
2.6. PACGL	16
2.7. SILEM	17
3. DIFFICULTES RENCONTREES	18
CONCLUSION	18
ANNEXES	19



AVANT PROPOS

Le Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs a démarré ses activités en 2002 par le lancement officiel opéré en février de la même année par Son Excellence Monsieur le Président du Faso. Le lancement technique qui consacre le démarrage effectif des activités a eu lieu en avril 2002.

En rappel, l'objectif global du PNGT2 est de réduire rapidement la pauvreté rurale et promouvoir un développement humain durable. Pour atteindre cet objectif global, trois objectifs spécifiques lui ont été assignés :

- développer les capacités en organisation et en gestion des villages et groupes de villages ;
- améliorer les conditions de vie des populations rurales par des investissements productifs et des infrastructures socio-économiques dans les campagnes du Burkina Faso ;
- préserver et restaurer les ressources naturelles des terroirs (eau, sol, végétation, faune).

L'intervention du PNGT2 en 2002 a consisté à l'identification des premiers villages d'intervention. Ensuite, des actions relatives à l'ensemble des composantes ont été initiées. Il s'agit du développement des capacités des acteurs bénéficiaires afin de mieux les outiller pour assumer leur développement, du renforcement des capacités institutionnelles des acteurs chargés d'accompagner les communautés rurales et surtout de la mise à leur disposition des fonds nécessaires à la réalisation des micro-projets identifiés par eux et faisant partie intégrante de leurs priorités.

Entre 2002 et 2003, le nombre de village d'intervention du PNGT2 est passé de 870 à 1645. L'exécution des activités programmées au cours de 2003 a connu une nette amélioration en dépit de quelques difficultés rencontrées.

Les trois premiers trimestres de l'année 2004 ont enregistré de bons taux d'exécution des activités programmées. Comparativement aux deux premières années, le Fonds d'Investissement Local a connu un bon niveau de mise en œuvre.

Les trois premières années de mise en œuvre du PNGT2 ont enregistré des résultats significatifs dont la consolidation indique nettement l'ampleur des efforts fournis par l'ensemble des acteurs en charge de la mise en œuvre du PNGT2. Les principaux indicateurs de performances et surtout les déclencheurs sont d'un niveau satisfaisant par rapport aux prévisions quinquennales.

Le présent rapport fait le bilan (physique et financier) des deux premières années de mise en œuvre du PNGT2 (2002 et 2003) et des trois premiers trimestres de l'année 2004.

Le PNGT2 a pu atteindre tous ces résultats grâce au soutien et à l'accompagnement du gouvernement burkinabé et à l'appui financier de ses partenaires au développement.

La production du présent rapport participe de notre souci de visualiser ces investissements importants qui poursuivent le noble objectif d'assurer un mieux être pour les populations rurales.

Agréable lecture.

Le Coordonnateur National
Jean Paul G. Sawadogo

RESUME

Le présent rapport fait le point des activités mises en œuvre physiquement de même que le bilan financier pour apprécier le chemin parcouru depuis le lancement technique en février 2002 jusqu'au 30 septembre 2004. Il s'agit d'une synthèse consolidée des résultats quantitatifs obtenus à partir des rapports annuels d'activités des deux premières années et des trois premiers trimestres de l'année 2004.

Le programme couvre actuellement 2306 villages. Les villages couverts en 2002 et 2003 (1645 villages) ont effectivement reçu des subventions pour le financement des micro-projets. Sur le plan financier, le programme a absorbé 20 739 727 724 F CFA dont 9.835.494.254 F CFA injecté dans les investissements villageois et provinciaux.

L'une des principales difficultés est relative à la faiblesse du niveau de la subvention du PNGT2 (3000 F CFA/habitant/an) qui ne permet pas aux CVGT de financer un certain nombre de projets prioritaires dont le coût est supérieur à l'enveloppe financière qui leur est accordée. En dépit de ces difficultés, les résultats suivants ont été obtenus :

Quelques indicateurs clés des performances du PNGT2

Nombre de villages couverts	2 306
Nombre de CVGT mis en place avec l'appui du PNGT2	2 203
Nombre de PGT élaborés avec l'appui du PNGT2	2 143
Homme-jour formés	2 358 891
Conventions du Guichet villageois signées	3 662
Conventions du Guichet provincial signées	50
Exécution financière	20 739 727 724 F CFA

NB : Indicateurs calculés au 30/09/2004



Une partie du personnel du PNGT2

1. STRATEGIE D'INTERVENTION

La stratégie d'intervention du PNGT2 est le " faire faire " en ce sens que toutes les activités sont contractualisées. Autrement dit, de la mise en place des Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (CVGT) en passant par l'élaboration des Plans de Gestion des Terroirs (PGT) jusqu'à l'exécution des actions du Fonds d'Investissement Local suivant les deux guichets villageois et provincial, le PNGT2 fait appel à des prestataires pour leur réalisation.

Le PNGT2 intervient suivant deux modes, direct et indirect. Le mode d'intervention directe concerne 26 provinces pour lesquelles 18 coordinations provinciales ont été installées et animées par une équipe pluridisciplinaire de 3 à 4 membres. Les autres provinces soient 19 se situent dans le mode d'intervention concertée. Dans ce cas, le PNGT2 intervient à travers les projets et programmes d'envergure présents sur le terrain. Aussi, il est prévu la signature de protocoles entre le PNGT2 et les projets et programmes intervenant dans les provinces. Ils devraient se charger de la mise en œuvre du protocole selon les procédures suivantes :

- le PNGT2 met à leur disposition des moyens définis par un protocole ;
- les projets et programmes mettent en œuvre les activités au profit des communautés, conformément à la démarche du PNGT2.

Un collectif de bailleurs de fonds composé de la Banque Mondiale (chef de file), du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), du Programme d'Appui Danois au Développement du secteur Agricole du Burkina (PADDAB) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) finance les activités du PNGT2.

Les activités du PNGT2 ont réellement démarré après mars 2002. Un accent particulier a été mis sur le volet développement des capacités locales à travers la sensibilisation et la formation tous azimuts des communautés villageoises pour qu'elles assument efficacement leur rôle de maître d'ouvrage.

1.1 Objectifs du PNGT2 par composante

COMPOSANTES	OBJECTIFS
Développement des Capacités Locales (DCL)	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des populations rurales par des activités de sensibilisation et de formation.
Fonds d'Investissement Local (FIL)	Financer la réalisation d'investissements productifs au profit des communautés de base au niveau des villages et à l'échelle de la province.
Renforcement des capacités institutionnelles (RCI)	Financer la formation, l'équipement et le fonctionnement des équipes de terrain et des prestataires de services ; les activités d'appui à la concertation et à la décentralisation.
Opération pilote de sécurisation des droits fonciers (OPSF)	Permettre à tous les usagers de terres rurales de disposer de droits fonciers stables et équitables.
Administration, suivi et coordination du Programme	Appuyer la mise en place et le fonctionnement du cadre national de concertation pour le Programme National de Développement Rural Décentralisé ; la coordination et la gestion du Projet.

Une assemblée générale villageoise

Séance de travail CVGT

Diagnostic participatif villageois

Séance de formation CVGT

1.2. Evolution des déclencheurs depuis février 2002

Les déclencheurs sont des indicateurs définis conjointement par les partenaires techniques et financiers et l'Etat dont la satisfaction de leur niveau fixé de façon consensuelle permettra au PNGT2 de passer automatiquement d'une phase quinquennale à une autre sans interruption dans la mise en œuvre du programme.

Les déclencheurs sont avec les indicateurs de performances, les signaux (clignotants) qui indiquent par moment le niveau d'exécution obtenu par le PNGT2. Ils permettent d'apprécier les performances du programme et comparer les résultats obtenus avec les objectifs initiaux.

L'évolution des déclencheurs est indiquée dans le tableau n°1 suivant :

Les constats ci-après peuvent être faits :

- certains déclencheurs dépendent du PNGT2 (actif) ;
- et d'autres par contre dont la mise en œuvre incombe à l'administration publique (passif) ; serviront également à évaluer le PNGT2
- la formulation de certains déclencheurs en partie double (qualitatif et quantitatif) ne facilite pas leur renseignement ;
- la mise en œuvre de certains déclencheurs (la réduction du personnel) est en inadéquation avec le volume du travail enregistré au sein du programme (augmentation annuelle du nombre des villages d'intervention) ;
- Certains sont en déphasage avec l'option prise dans le processus de décentralisation en cours au Burkina Faso ;

D'une façon générale, la reformulation des déclencheurs s'avère nécessaire pour les rendre plus explicites et faciles à renseigner.

En dépit des difficultés sus-mentionnées, les seuils fixés pour la plus part des déclencheurs ont été atteints voire dépassés (Cf. tableau n°1 ci-après).



Elaboration carte du terroir



Session de formation en alphabétisation



Vente de bois par une CVGT



Tableau n°1: Situation des déclencheurs au 30 septembre 2004

DECLENCHEURS	CUMUL AU 30/09/2004	OBSERVATIONS/ACTIVITES ECHANCES
1. Au moins 75% des villages couverts par la première phase ont reçu un appui pour le renforcement des capacités et ont adopté un PGT	Le taux de couverture par rapport à l'objectif de la 1ère phase est de 115,3% (2306/2000). 95,53% (2203/2306) de ces villages ont leur CVGT installées et 92,93% ont leurs PGT élaborés (2143/2306).	Le nombre d'homme-jour de formation depuis le démarrage est estimé à 2 358 891 portant sur plusieurs thématiques.
2. Au moins 60% des villages bénéficiaires ont des organes représentatifs et participatifs et ont réalisés leur plan de développement local.	95,53% des villages couverts ont mis en place leur CVGT, soit 2203 depuis le démarrage. 62,49% (4643/7430) des micro-projets retenus dans les plans annuels d'investissement sont réalisés.	Les enquêtes prévues dans le cadre de l'étude d'impact institutionnel permettront d'avoir des informations sur le niveau de fonctionnalité et de représentativité des CVGT mis en place. L'information relative à la réalisation du PDL (PGT) ne fait pas l'objet d'un indicateur au niveau du suivi des performances.
3. Au moins 30% des villages ont été regroupés au sein des CIVGT ayant déjà entrepris des projets en commun	4 CIVGT ont été mises en place au cours des 3 premiers trimestres de 2004.	Cette activité est intimement liée aux options du processus de décentralisation en cours.
4. Au moins 75% des provinces ciblées disposent d'un CCTP efficace.	100% des provinces ont leurs CCTP installés.	L'étude de base en cours dans le cadre du suivi de l'impact institutionnel déterminera le degré d'efficacité (critères d'appréciation) des 45 CCTP.
5. La Loi sur la décentralisation est appliquée de manière satisfaisante.	La Loi modificative des TOD a été relue de façon participative en juillet 2004.	Les textes relus ont été envoyés au Gouvernement pour proposition à l'adoption par l'Assemblée Nationale.
6. Un forum national opérationnel a permis de faire des progrès substantiels vers l'harmonisation des approches du développement rural décentralisé.	Au titre de la LPDRD, un projet de décret portant création, composition et fonctionnement du CNCPDR initié par le Ministère de l'Economie et du Développement a été amendé par les partenaires techniques et financiers et soumis au Gouvernement pour adoption.	
7. Le Plan de réduction du personnel de la structure centrale est élaboré et partiellement exécuté.	Le plan existe et est mis en oeuvre.	Le plan est élaboré dès la conception du programme. Cependant, la stratégie globale de réduction de l'effectif du personnel sera soumise en discussion au cours de la revue à mi-parcours du programme.
8. Les systèmes de gestion financière et de SE sont entièrement satisfaisants.	- Une codification budgétaire a été introduite pour améliorer le suivi de l'exécution des activités du Programme tant sur le plan physique que financier. - Le système de SE mis en place est opérationnel.	- La relecture du manuel de procédures financières est en cours. - Une revue complète de la BDSE est en cours. En ce qui concerne le suivi des impacts la réalisation des études de base est en cours.

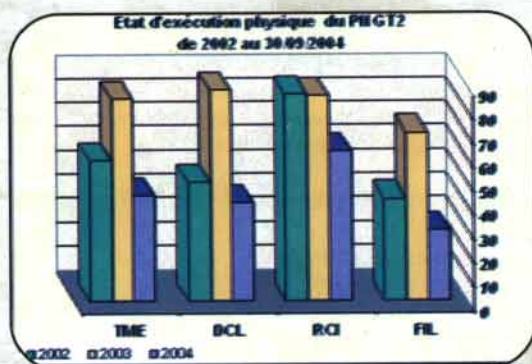
Après deux ans et demi de mise en œuvre, le niveau des principaux indicateurs de performances montre une exécution satisfaisante des activités. En effet, 2306 villages sur 2000 prévus (phase 1) ont été couverts depuis le démarrage jusqu'en fin septembre 2004. Sur ce point, il est important de noter que le choix des villages est de la responsabilité des structures déconcentrées de l'administration publique notamment les Cadres de Concertation Technique provinciaux (CCTP) qui constituent l'instance qui valide et entérine le choix définitif des villages proposés par les préfets des différents départements concernés. Cette stratégie s'insère harmonieusement dans la politique de décentralisation en cours au Burkina Faso.

Les résultats obtenus depuis le démarrage sont indiqués dans les sections suivantes.

2. RESULTATS OBTENUS DE FEVRIER 2002 A SEPTEMBRE 2004

L'analyse s'appuie sur le tableau de synthèse de l'exécution physique des années 2002, 2003 et des trois premiers trimestres de l'année 2004. Elle concerne les composantes développement des capacités locales, fonds d'investissement local et renforcement des capacités locales. L'annexe n°1 donne de façon exhaustive l'ensemble des activités menées par le PNGT2 depuis le démarrage.

Le graphique ci-dessous donne les taux moyen d'exécution physique et par composante du PNGT2 pour la période indiquée.



2.1. Développement des Capacités Locales(DCL)

Sur le plan physique, les actions ci-après ont été réalisées:

- ✎ 2203 CVGT ont été mises en place avec l'appui du PNGT2 dont 870 en 2002 et 730 en 2003 et 603 en 2004 (au 30 septembre);

Les CVGT constituent la porte d'entrée du PNGT2 dans les villages. Elles ont été mises en place avec l'appui technique de l'administration déconcentrée et des prestataires privés. Cette structure à un caractère fédérateur en ce sens qu'elle regroupe les différentes couches socioprofessionnelles vivant dans le village pour conduire les actions de développement initiées par elle.

Au cours de cette même période, les résultats en terme de développement des compétences des acteurs au niveau village se présentent comme suit :

- ✎ Alphabétisation initiale et complémentaire 48 640 auditeurs ont été alphabétisés (CVGT et communautés comprises) ;
- ✎ Formations de 27 939 auditeurs sur plusieurs thèmes;
- ✎ Maîtrise des outils de suivi participatifs 2027 auditeurs formés ;
- ✎ Voyages d'études (1968 participants) pour permettre aux CVGT de pouvoir bénéficier des expériences des autres.

Au total 2.358.891 homme-jour de formation ont été pris en charge par le PNGT2. Cet indicateur traduit l'ampleur des efforts développés par le programme pour outiller les acteurs au niveau des villages à assumer leurs responsabilités dans la conduite de leur développement.



Remise de conventions aux CVGT par le Ministre d'Etat Saïf Diallo



Session de formation en alphabétisation



Session de formation d'un CCTP



Animation villageoise

2.2. Renforcement des Capacités Institutionnelles(RCI)

L'appui accompagnement occupe une place prépondérante dans la stratégie de mise en œuvre du PNGT2. Elle s'intéresse dans un premier temps au renforcement des capacités (matérielles, humaines et financières) des structures déconcentrées de l'administration publique, des prestataires privés et les services du PNGT2 tant au niveau provincial que central.

C'est ainsi que :

- ✎ 115 prestataires de services ont été formés de 2002 à 2004 ;
- ✎ 2143 PGT ont été élaborés par les prestataires privés ;
- ✎ 47 PGT élaborés dans le cadre de l'aménagement des zones pastorales et forestières;
- ✎ 202 sessions des Cadres de Concertation Techniques Provinciaux (CCTP) ont été tenus dans l'ensemble des 45 provinces du pays avec l'appui financier du PNGT2 pour l'harmonisation des programmes des différents intervenants sur le terrain;
- ✎ 310 membres des CCTP ont bénéficié de formations techniques ;
- ✎ 73 acteurs ont été formés sur le genre et VIH/SIDA ;
- ✎ 175 acteurs ont reçu une formation en tant que formateurs en éducation environnementale ;
- ✎ 809 Conseillers Pédagogiques Itinérants ont été formés en éducation environnementale.

L'appui à la mise en œuvre des projets villageois et inter-villageois constitue un pan entier et important dans la stratégie de mise en œuvre du PNGT2. Les résultats obtenus depuis 2002 se présentent comme suit :

- ✎ 3662 conventions de cofinancement ont été signées entre le PNGT2 et les CVGT. Ce qui correspond à environ 7145 micro-projets dont 4517 ont été entièrement réalisés soit un taux de 63,22% ;
- ✎ 50 conventions de financement signées entre le PNGT2 et les provinces d'intervention directe. Ces conventions contenaient 285 micro-projets dont 126 entièrement réalisés soit un taux de 44,22%.

(Pour plus de détails sur les résultats du RCI, Cf annexe 1)

2.3. Fonds d'Investissement Local (FIL)

Le FIL est l'instrument de financement des projets villageois et provinciaux. Il est exécuté à travers deux guichets :

- ✎ le guichet villageois pour la mise en œuvre des investissements villageois et inter-villageois ;
- ✎ et le guichet provincial pour la mise en œuvre des investissements structurants ou d'envergure provinciale.

En rappel, les actions du FIL ont véritablement débuté en 2003 dans l'ensemble des provinces d'intervention directe.

De façon synthétique et sélective, les résultats obtenus ci-dessous dans les différentes catégories, et ce dans les deux guichets (villageois et provincial) sont :

- CES/DRS
- 40 172 fosses fumières ;
- 15 276 ha de cordons pierreux ;
- 24 064 m de diguettes végétalisées ;
- 141 060 m de berges protégées.
- Reboisement et gestion forestière
- 15 950 ha de reboisement collectif ;
- 8315 m de haie vive construite ;
- 38 032 plants produits dans le cadre des actions de reboisement ;
- Appui structurant à l'amélioration de la production animale
- 54 parcs de vaccination ;



Une école primaire



Un dispensaire



Un forage



Une fosse fumière

- 32 114 ha de zones pastorales délimitées ;
- 63,50 km de pistes (couloir de transhumance) ouvertes.
- Appui structurant à l'amélioration de la production végétale
- 57 ha de bas-fonds aménagés;
- 13 ha de périmètres irrigués à l'aval de barrage réhabilités.
- Infrastructures hydrauliques
- 207 forages équipés de pompe (eau potable, pastoral et agricole) ;
- 331 forages équipés de pompe (eau potable, pastoral et agricole) réhabilités;
- 152 puits à grand diamètre.
- Infrastructures Sociales et économiques
- 121 logements d'enseignant et d'infirmier ;
- 164 salles de classe ;
- 191 centres d'alphabétisation ;
- 206 latrines publiques.
- L'équipement de 11 formations sanitaires.

NB : pour plus de détails Cf annexe 1

2.4. Opération Pilote de Sécurisation Foncière (OPSF)

Les activités réalisées au titre de cette composante depuis le démarrage du programme a concerné :

- ☞ l'adoption du Guide d'orientation par le Comité National pour la Sécurisation Foncière en Milieu Rural ;
- ☞ la capitalisation des expériences de sécurisation foncière en milieu rural à travers les actions menées dans le cadre des projets de gestion de terroirs notamment le PNGT2; dans le secteur de l'élevage, d'aménagement de territoire, des mines et carrière et de la pêche ;
- ☞ l'information/sensibilisation générale des membres de la CPAT des provinces de la Bougouriba, du Kéné Dougou, de la Kompienga, Kourittenga, du Soum et du Ziro ainsi que d'autres acteurs (autorités coutumières, personnels des ONG et projet, autorités religieuses.) par les services en charge des questions foncières des départements ministériels impliqués (Ministères de l'Economie et du Développement, de la Justice, de l'Environnement et du Cadre de Vie, de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation) sur les politiques et textes légaux en la matière. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du renforcement des capacités de ces acteurs. Les thématiques développées ont essentiellement porté sur les politiques et réglementations en matière d'aménagement du territoire, de gestion domaniale et foncière, de décentralisation, de pastoralisme, de gestion de la faune et des forêts et de contentieux foncier en milieu rural ;
- la réalisation de six (6) enquêtes démographiques et foncières pour cerner d'une part les catégories d'acteurs en présence dans chaque province et d'autre part dresser la typologie de l'insécurité foncière par acteur ;
- la réalisation de la monographie socio-foncière du Kéné Dougou et du Soum;
- l'initiation d'un test de sécurisation foncière portant sur l'arrêté conjoint de règlement des différends entre agriculteurs et éleveurs ;
- La réalisation d'un voyage d'étude.

2.5. Administration, Gestion et Suivi-Evaluation

2.5.1. Administration et Gestion

Dans le cadre de la gestion financière, un logiciel (Tompro) a été acquis et est opérationnel aussi bien au niveau central que dans les cinq centres de comptabilité. Le redéploiement du personnel de l'Administration financière suite aux recommandations de la mission de supervision de mars-avril 2003 est terminé.

Le bilan financier de la mise en œuvre du PNGT2 est consigné dans le tableau n°2. Le taux d'exécution financière cumulé des deux années et demi (2002 à 2004) par rapport aux prévisions de la même période est estimé à 57,62% ; ce qui correspond, à une absorption de 20 739 727 724 F CFA. La décomposition dudit taux se



Un logement



Un parc de vaccination à bétail



Un cordon pierreux



Une pépinière

présente comme suit: 32,62% en 2002 ; 68,67% en 2003 ; et 65,86% au 30 septembre 2004.

L'allègement progressif des procédures de décaissement et l'augmentation de l'avance initiale contribueront à améliorer l'exécution financière. Au 30 septembre 2004, la situation financière était la suivante :

Tableau n°2 : Situation de l'exécution financière du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

COMPOSANTES	PREVISION 2002-2004	REALISATION 2002-2004	TAUX EX. 2002-2004
I - Développement des capacités locales	5 321 856 000	3 147 546 181	59,14
II - Fonds d'Investissement Local	14 861 405 000	9 835 494 254	66,18
III - Renforcement des capacités institutionnelles	9 997 643 000	4 467 796 088	44,69
IV - Opération pilote de sécurisation foncière	969 399 000	331 873 675	34,23
V - Gestion, Administration et Suivi-évaluation	4 843 036 000	2 957 017 526	61,06
TOTAL	35 993 339 000	20 739 727 724	57,62

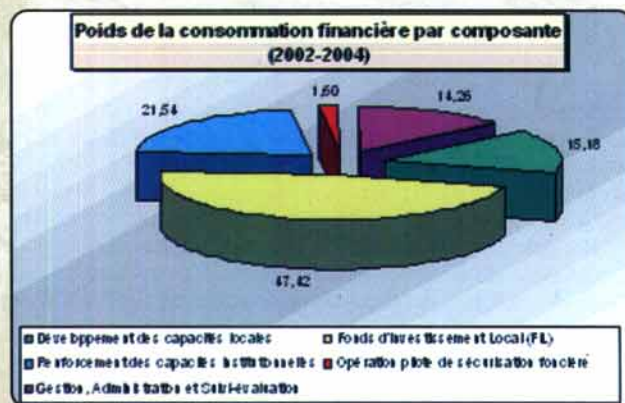
BUDGET GLOBAL (phase I)

68 907 600 000

(Subvention PNGT2 uniquement)

Au titre des investissements, le PNGT2 a injecté 9.835.494.254 F CFA entre 2002 et 2004 (au 30 septembre) dans la réalisation d'infrastructures au niveau des guichets villageois et provincial. Ce qui représente le taux le plus élevé (47,42%) de l'exécution financière des trois années correspondant à un montant de 20.739.727.724 F CFA.

Le graphique ci-après représente la consommation financière de chaque composante au cours de la période 2002 à 2004 (30 septembre).



Le tableau n°3 suivant donne un aperçu de l'exécution financière par catégorie depuis le démarrage du programme en février 2002 jusqu'au 30 septembre 2004. Le ratio charges d'exploitation sur l'investissement pour la même période est de 0,42%. Sa décomposition par année est la suivante :

- ☞ 2002 : 2,82 ;
- ☞ 2003 : 0,52 ;
- ☞ 2004 : 0,19 pour les trois premiers trimestres.



Une séance de travail
PNGT2 et Partenaires



Des Parlementaires en mission au
PNGT2

Ce ratio tend vers le seuil qui a été défini pour la première phase du PNGT2 soit 0,37.

En terme de passation des marchés, on remarque que pour la même période, la catégorie matériel et véhicules représente 1.451.345.810 F CFA et celle des services de consultants, formation et audits se chiffre à 5.336.662.006 F CFA.

Tableau n°3 : Situation de l'exécution financière du PNGT2 par catégorie depuis le démarrage jusqu'au 30 septembre 2004

COMPOSANTES	PREVISIONS 2002-2004	REALISATION 2002-2004	TAUX EX. 2002-2004
I - Travaux de génie civil	343 850 000	24 777 996	7,21
II - Matériel et véhicules	4 732 018 000	1 451 345 810	30,67
III - Services de consultants, formation et audits	11 292 390 000	5 336 662 006	47,26
IV - Don au titre de la partie B du Projet (F.I.L.)	14 861 405 000	9 835 494 254	66,18
V - Charges d'exploitation	4 763 676 000	4 091 447 658	85,89
TOTAL	35 993 339 000	20 739 727 724	57,62

2.5.2. Suivi-évaluation

La sous-composante " suivi-évaluation du PNGT2 " a deux objectifs spécifiques:

- Le dispositif de suivi des performances du PNGT2 est appliqué et s'adapte à son mode d'intervention ;
- La constitution d'instances de réflexion et de travail pour l'évaluation des impacts des actions du développement rural est enclenchée.

Cette sous-composante est en partie financée par le Programme Danois d'Appui au Développement secteur Agricole du Burkina Faso (PADDAB). Le document de la sous-composante a été signé en 2000 avant l'entrée en vigueur du PNGT2.

2.5.2.1. Suivi des performances

Dans le cadre du suivi des performances, les activités suivantes ont été exécutées:

- La tenue régulière des rencontres trimestrielles de bilan pour apprécier les résultats obtenus. Ces rencontres se sont avérées être un outil performant d'aide aux décisions dans l'orientation, la validation et la programmation des activités du PNGT2.
- La mise en place des outils techniques et méthodologiques de suivi évaluation participatif a été effectuée par le biais de la formation des prestataires, des animateurs et des représentants des communautés.
- La fonctionnalité de la BDSE a été testée entre 2003 et le premier trimestre 2004. Le constat est qu'elle comporte des insuffisances sur le plan architectural ce qui a nécessité le lancement d'une mission pour sa revue complète pour l'adapter au contexte du PNGT2. Cette revue devra s'achever en fin 2004.
- Les documents de campagne sont régulièrement élaborés et la tenue des sessions du comité de pilotage du PNGT2 est effective.

2.5.2.2. Suivi des impacts

Trois domaines d'impact font l'objet de suivi au niveau du PNGT2. Il s'agit de :

- ☑ Impact sur les conditions de vie, les revenus et la pauvreté rurale
- ☑ Impact environnemental
- ☑ Impact sur les capacités institutionnelles déconcentrées

Les méthodes et outils développés pour ces trois domaines d'impact couvrent le territoire national.



Des participants à un atelier du PNGT2



Une Séance de travail du PNGT2

2.5.2.2.1 Impact sur les conditions de vie, les revenus et la pauvreté rurale

Pour la mise en œuvre du dispositif de suivi de l'impact sur les conditions de vie, les revenus et la pauvreté rurale, un conseiller Scientifique a été recruté pour accompagner le PNGT2. Un comité de suivi a été créé pour suivre et valider les différents produits du domaine d'impact.

- Le protocole de recherche proposé par le conseiller scientifique comportant l'élaboration de la stratégie de recherche, le plan de sondage, le questionnaire a été adopté par le comité de suivi.
- L'étude de base est enclenchée et les étapes suivantes sont atteints :
 - ☞ la collecte des données a été faite en 2004 ;
 - ☞ la saisie et le traitement des données sont achevés ;
 - ☞ l'analyse est en cours et le rapport provisoire est attendu pour la fin du mois d'octobre 2004.

2.5.2.2.2 Impact environnemental

Le document technique pour le suivi du domaine d'impact environnemental est disponible. Le comité de suivi du domaine d'impact est fonctionnel. La situation des principaux indicateurs du domaine d'impact environnemental se présente comme suit :

- Le rapport définitif sur la réalisation des cartes de tendance (période 1982-1992, période 1992-2001 et période 1982-2001) est disponible.
- Le rapport définitif sur la cartographie des feux de brousse de 2002 est disponible.
- Le rapport provisoire de la carte de biomasse 2003 a été validé ;
- La réalisation de la BDOT est en cours ;
- Le rapport définitif sur l'enquête agricole 2003/2004 est disponible ;

2.5.2.2.3 Impact sur les capacités institutionnelles déconcentrées

Au titre de ce domaine d'impact, l'on peut retenir les principales activités suivantes :

- La validation du document technique en juin 2003 par le comité de suivi au cours d'un atelier. La version finale est disponible depuis juillet 2003. Ce document technique contient :
 - ☞ une analyse approfondie de l'environnement institutionnel du Burkina Faso ;
 - ☞ une définition du champ d'investigation aux différents échelons (village, département, province, région et nation) concerné par le suivi d'impact du PNGT 2 sur les capacités des institutions locales ;
 - ☞ un inventaire et une analyse des dispositifs de suivi d'impact déjà élaborés par d'autres projets et programmes, aux fins d'en dégager les points de convergence avec celui souhaité par le PNGT2 ;
- un dispositif de suivi de l'impact du PNGT2 et autres projets et programmes similaires, sur les capacités des institutions locales a été élaboré et est en cours de mise en œuvre ;
- la collecte des données dans le cadre de la réalisation de l'étude de base pour servir de référence a été faite en 2004 ;
- la saisie et le traitement des données sont achevés ;
- l'analyse est en cours, les principaux indicateurs ont été calculés et le rapport provisoire est attendu pour fin octobre 2004.

2.6. PACGL

L'année 2004 a connu l'intervention effective du PNUD dans le programme à travers le Projet d'Appui à la Concertation et à la Gouvernance Locale (PACGL)

L'objectif du PACGL est de contribuer à la mise en œuvre du processus de décentralisation et à son approfondissement en milieu rural en renforçant :

- ☞ les mécanismes de concertation/coordination ;
- ☞ les capacités de programmation locale ;
- ☞ et les capacités nationales de capitalisation des meilleurs pratiques du développement local.

Le PACGL a démarré effectivement ses activités en octobre 2003 mais le lancement technique n'est intervenu que le 18 mai 2004. Les activités du projet ont été



Atelier bilan trimestriel PNGT2



Séance de travail communicateurs/PNGT2



Session CCTP



exécutées dans un contexte national marqué par la non clarification du cadre institutionnel de la décentralisation (surtout en milieu rural) et de la déconcentration. Cependant, malgré ce contexte national peu favorable à sa mise en œuvre, un certain nombre d'activités ont été menées et on peut citer entre autres:

- Le lancement de plusieurs études sur des thèmes divers ;
- L'élaboration du guide de planification locale ;
- La préparation du processus sur la dynamisation des cadres de concertation technique provinciaux ;
- L'appui aux Directions Régionales de l'Economie et du Développement (DRED) et aux Cadres de Concertation Technique Provinciaux (CCTP) dans l'animation de la concertation régionale et provinciale ;
- La participation à la relecture croisée des textes de loi sur la décentralisation

2.7. SILEM*

Le Burkina Faso a obtenu en août 2000, une subvention du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) d'un montant de trois cent quarante mille (340.000) dollars US pour la préparation du projet de gestion intégrée des écosystèmes des bas-fonds et des plaines du Sahel (SILEM) qui sera intégré au PNGT2. Ce projet s'inscrit dans le cadre des domaines d'intervention du FEM suivant :

- La gestion intégrée des écosystèmes;
- La conservation et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité;
- La protection des eaux internationales ;
- Le changement climatique, notamment à travers des actions d'adaptation et de séquestration du carbone.

Le SILEM devra principalement permettre de renforcer les capacités des communautés rurales à prendre en compte la gestion intégrée des écosystèmes dans la planification et la mise en œuvre des actions de développement. Au plan environnemental, le projet contribuera à l'atteinte des objectifs des conventions internationales pour atténuer les effets des changements climatiques et protéger les eaux internationales.

Le document du projet a été élaboré et négocié par l'Etat burkinabè auprès de la Banque Mondiale.

- ↳ l'accord de don du SILEM a été négocié les 28 et 29 mai 2004 ;
- ↳ le projet a été adopté par le conseil d'administration du FEM le 22 juin 2004;

Le PNGT2 s'active à remplir toutes les conditionnalités requises pour consacrer le démarrage des activités (élaboration du manuel d'exécution du FIL, plan de passation des marchés, programme d'activités 2005 et TDR pour le suivi de l'impact).

*** Le financement du SILEM n'est pas inclus dans le budget**



Atelier de lancement du PACGL



Participants atelier PACGL



Récupération des terres dégradées



Un bas fond

3. DIFFICULTES RENCONTRÉES

La mise en œuvre du programme a connu quelques difficultés qui ont eu un impact certain sur la capacité d'absorption du budget quinquennal. Parmi elles, on citerait de façon sélective :

- ☞ le bas niveau de l'avance initiale en 2002 et 2003 ;
- ☞ le virement des fonds au profit des CVGT à des périodes peu propices à l'exécution de certaines activités ;
- ☞ le faible niveau de la subvention du PNGT2 (3000 F CFA/habitant/an) qui ne permet pas toujours aux communautés d'exécuter des activités prioritaires ;
- ☞ la rareté de certaines catégories de prestataires au niveau de certaines provinces ;
- ☞ le fort taux d'analphabétisme qui contribue à ralentir le processus de responsabilisation des communautés ;
- ☞ l'extrême pauvreté des populations contribue à expliquer le retard que certaines CVGT rencontrent pour mobiliser leur contribution financière afin de faciliter la signature de la convention de cofinancement avec le PNGT2 ;
- ☞ le faible niveau du budget pour le renforcement des capacités (formations des cadres sur place et à l'extérieur) des acteurs chargés de l'exécution du PNGT2 ;
- ☞ Au titre de l'intervention concertée, les questions de procédures et les différences dans les stratégies d'intervention des partenaires constituent un handicap dans la concrétisation de cette intervention. Ceci est particulièrement vrai dans le cas du FIL.
- ☞ La principale difficulté rencontrée dans le cadre de l'exécution de la composante OPSF réside dans la complexité de la réglementation foncière ainsi que sa méconnaissance par les différents acteurs .

CONCLUSIONS

Au terme de deux ans et demi de mise en œuvre, de nombreux acquis ont été atteints par le PNGT2. On peut citer entre autres les éléments suivants :

- ☞ la quasi-totalité des villages des provinces d'intervention directe a reçu des subventions pour la mise en œuvre des activités des deux guichets villageois et provincial ;
- ☞ le développement des capacités des acteurs du niveau village est effectif ;
- ☞ le renforcement des capacités des acteurs du niveau provincial et national est effectif ;
- ☞ le processus de mise en œuvre de l'OPSF est en chantier et avance à un rythme qui est fonction de la complexité même de cette opération ;
- ☞ la concertation entre les différents acteurs à tous les niveaux est effective ;
- ☞ un montant de 9. 835.494.254 F CFA a été débloqué au titre du Fonds d'Investissement Local.

Au niveau des provinces d'intervention concertées, le financement des activités du FIL n'est pas encore effectif au vu des difficultés relatives d'une part aux divergences en terme de procédures et d'autre part à l'approche PNGT2 qui confie la maîtrise d'ouvrage des micro-projets aux CVGT. Cependant, les activités de concertation et de renforcement des capacités des acteurs sont initiées. L'ensemble des provinces a reçu un appui financier et matériel du PNGT2 pour la dynamisation des cadres de concertation techniques provinciaux. Il en est de même en ce qui concerne l'ensemble des directions régionales de l'économie et du développement.

ANNEXES

Annexe n°1 : Etat d'exécution physique du PNGT2 2002-2004

Annexe n°2 : Situation de l'exécution financière 2002-2004

Annexe n°3 : Sources de financement du PNGT

Annexe n°4 : village d'intervention du PNGT2 2002-2004

Annexe n°5 : Couverture géographique du PNGT2

Annexe n°6 : Situation des consommations budgétaires par financement

Annexe n°1 : Etat d'exécution physique du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

ACTIVITES	REALISATIONS				TOTAL GLOBAL
	Unité(s)	2002	2003	au 30/09/2004	
Développement des Capacités Locales (DCL)					
Appui au processus CVGT					
Sensibilisation	village	624	793	2067	3484
Mise en place des CVGT	CVGT	870	730	603	2203
Participation aux réunions statutaires	Participant			96	96
Animation pour mise en place CVGT	village			126	126
Appui au processus CIVGT					
Animation pour mise en place CIVGT	CIVGT			4	4
Formation de base					
Alphabétisation (initiale)	auditeur		20 747	16940	37687
Organisation et fonctionnement des CVGT	auditeur			264	264
Techniques d'animation	auditeur	302	16 729	58	17089
Planification des activités	auditeur	871	7 925	438	9234
Elaboration fiches de projets	auditeur			301	301
Gestion financière et comptable	auditeur			759	759
Formations des membres de bureau	auditeur			136	136
Suivi -évaluation participatif	auditeur			2027	2027
Elaboration des contrats, achats, techniques de négociation	auditeur			156	156
Recyclage					
Recyclage et formation sur de nouveaux thèmes	auditeur			7266	7266
Alphabétisation					
Alphabétisation initiale des encadreurs potentiels	auditeur			153	153
Formation complémentaire	auditeur	1 422	2 438	7093	10953
Action d'aménagement des forêts					
Activités de sensibilisation/animation	village			164	164
Diagnostics conjoints	village			32	32
Constitution des groupements villageois	village			38	38
Formations spécifiques	auditeur			201	201
Voyages d'études pour les communautés					
Voyages d'études à l'intérieur du pays	Participant	20	205	573	798
Voyages inter-villageois	Participant		612	533	1145
Voyages d'études dans les pays voisins	Participant			25	25

Annexe n°1 : Etat d'exécution physique du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

ACTIVITES	REALISATIONS			
	2002	2003	au 30/09/2004	TOTAL GLOBAL
Fonds d'Investissement Local (FIL)				
Guichet villageois				
CES / DRS				
Réalisation de diguettes en terre (ha)	0,00	48,00	0,00	48
Réalisation de bandes enherbées (ha)	0,00	71,50	45,00	117
Réalisation de fosses fumières (nbre)	1 046,00	12 890,00	26 236,00	40 172
Réalisation de cordons pierreux (ha)	941,00	4 541,75	9 794,13	15 277
Réalisation de zaï (ha)	0,00	82,00	301,15	383
Traitement de ravines (nbre)	0,00	0,00	3,00	3
Végétalisation de diguettes (m)	0,00	15 264,00	8 800,00	24 064
Construction de digues filtrantes avec gabion (m3)	0,00	584,00	30,00	614
Protection des berges (m)	51 500,00	50 200,00	39 360,00	141 060
Protection des sources (nbre)	4,00	3,00	3,00	10
Réalisation de scarifiage (ha)	0,00	5,00	0,00	5
Réalisation de demi-lunes (ha)	0,00	0,00	24,50	25
Reboisement et Gestion Forestière				
Réalisation de mise en défens (ha)	21,00	163,00	88,00	272
Reboisement collectif (ha)	120,25	14 894,14	936,20	15 951
Confection de haie vive collective (m)	0,00	5 315,00	3 000,00	8 315
Délimitation de forêt (km)	47,00	15,00	53,00	115
Matérialisation des limites (bornage) de forêt (km)	0,00	32,00	8,50	41
Pose de panneaux de signalisation de forêt (nbre)	0,00	22,00	0,00	22
Production de plants (nbre)	0,00	33 732,00	4 300,00	38 032
Ouverture de pare-feux ou layons (km)	0,00	67,40	0,00	67
Nettoyage de pare-feux ou layons (km)	5,00	0,00	0,00	5
Pratique et contrôle de feux précoces (ha)	0,00	125,00	0,00	125
Enrichissement de la forêt (ha)	4 000,00	2 063,00	506,00	6 569
Production de bois domestique (nbre de stère)	0,00	4 058,00	900,00	4 958
Production de charbon de bois (nbre de sacs de 100kg en volume)	0,00	40,00	0,00	40
Identification de forêts (ha)	15,00	4 500,00	0,00	4 515
Création de pépinières collectives (nbre)	0,00	35,00	0,00	35
Appui structurant à l'amélioration de la production animale				
Construction de fourrières (nbre)	1,00	5,00	1,00	7
Construction de parcs de vaccination (nbre)	9,00	32,00	3,00	44
Identification de zone pastorale (ha)	0,00	51 005,00	0,00	51 005
Délimitation de zone pastorale (ha)	500,00	27 138,00	0,00	27 638
Ouverture de pistes (couloir) de transhumance (km)	20,00	5,50	38,00	64
Ouverture de couloirs d'accès (km)		58,90	15,00	74
Appui structurant à l'amélioration de la production végétale				
Aménagement de jardins maraîchers de moins d'un ha autour de points d'eau (nbre)	0,00	8,00	0,00	8
Aménagement de périmètres maraîchers autour de points d'eau (ha)	1,00	4,60	2,00	8
Réhabilitation de périmètres irrigués à l'aval de barrages (ha)	4,00	9,00	0,00	13
Aménagement de bas-fonds (ha)	0,00	0,00	57,00	57
Aménagement de périmètres irrigués à l'aval de barrages (ha)	0,00	5,00	0,00	5
Création de fermes écologiques (nbre)	0,00	1,00	0,00	1
Infrastructures hydrauliques				
Réalisation de forages équipés de pompe à usage eau potable (nbre)	10,00	108,00	78,00	196
Réalisation de forages équipés de pompe à usage pastorale (nbre)	1,00	8,00	2,00	11
Réalisation de forages équipés de pompe à usage agricole (nbre)	0,00	0,00	0,00	0
Réhabilitation de forages à usage eau potable (nbre)	2,00	85,00	212,00	299
Réhabilitation de forages à usage pastorale (nbre)	0,00	18,00	14,00	32
Réalisation puits à usage eau potable (nbre)	0,00	51,00	72,00	123
Réalisation puits à usage pastorale (nbre)	0,00	10,00	6,00	16
Réalisation puits à usage agricole (nbre)	0,00	1,00	12,00	13
Réhabilitation puits à usage eau potable (nbre)	0,00	20,00	6,00	26
Réhabilitation puits à usage pastorale (nbre)	0,00	0,00	7,00	7
Réhabilitation puits à usage agricole (nbre)	0,00	1,00	0,00	1
Réhabilitation de retenues d'eau (nbre)	1,00	2,00	0,00	3
Construction de digues (nbre)	0,00	0,00	1,00	1
Création de boullis (nbre)	0,00	4,00	8,00	12
Aménagement de boullis (nbre)	0,00	3,00	3,00	6
Réhabilitation de boullis (nbre)	0,00	0,00	1,00	1
Aménagement de mares (nbre)	0,00	3,00	0,00	3
Réalisation de puits équipé de pompe (nbre)	0,00	4,00	3,00	7
Construction de mini adduction d'eau potable de centres ruraux (nbre)	0,00	1,00	1,00	2

Annexe n°1 : Etat d'exécution physique du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

ACTIVITES	REALISATIONS			TOTAL GLOBAL
	2002	2003	au 30/09/2004	
Fonds d'Investissement Local (FIL) suite				
Infrastructures routières	49,00	0,00	0,00	49
Ouverture de piste inter - villageoise (km)	6,00	0,00	0,00	6
Réhabilitation de piste (km)	2,00	3,00	1,00	6
Construction de radiers (nbre)	0,00	3,00	2,00	5
Construction de dalots (nbre)	0,00	0,00	1,00	1
Construction de digues routières (nbre)				
Infrastructures socio-économiques	1,00	86,00	10,00	97
Construction de logements d'enseignant (nbre)	0,00	14,00	2,00	16
Construction de logements d'infirmiers (nbre)	3,00	13,00	6,00	22
Équipement de salles de classes (nbre)	2,00	8,00	1,00	11
Équipement de formations sanitaires (nbre)	0,00	177,00	1,00	178
Construction de latrines (nbre)	1,00	4,00	2,00	7
Fourniture d'équipement pour accoucheuses villageoises (nbre)	0,00	111,00	80,00	191
Construction de centres d'alphabétisation (nbre)	3,00	58,00	3,00	64
Construction de classes d'écoles (nbre de classes)	0,00	2,00	1,00	3
Construction de dispensaires (nbre)	0,00	1,00	0,00	1
Construction de CSPS (nbre)	0,00	4,00	1,00	5
Construction de maternités (nbre)	0,00	6,00	2,00	8
Construction de magasins d'intrants zootechniques (nbre)	0,00	15,00	2,00	17
Construction de magasins d'intrants agricoles (nbre)	0,00	16,00	27,00	43
Construction de local pour banque de céréales (nbre)	0,00	20,00	8,00	28
Construction de latrines publiques (nbre)	17,00	2,00	41,00	60
Équipement de CPAF (nbre)	0,00	2,00	0,00	2
Réhabilitation de CPAF (nbre)	0,00	17,00	0,00	17
Réhabilitation école (nbre)	0,00	8,00	1,00	9
Réhabilitation CSPS (nbre)	0,00	1,00	0,00	1
Construction de cantines scolaires (nbre)	0,00	8,00	1,00	9
Réhabilitation de logements enseignants (nbre)	0,00	3,00	0,00	3
Construction de dépôts pharmaceutiques (nbre)		2,00	3,00	5
Construction de centres d'animation rural (nbre)				
Energies renouvelables	1,00	7,00	7,00	15
Installation de système d'éclairage de formations sanitaires (nbre)		1,00	0,00	1
Installation de système de réfrigération dans les formations sanitaires (nbre)		3,00	3,00	6
Installation de système d'éclairage des CPAF (nbre)				
Formation et recherche action	0,00	12 485,00	545,00	13 030
Fauche et conservation de l'herbe naturelle (nbre de bottes)	0,00	5,00	0,00	5
Confection de hangars de foin (nbre)	0,00	63,00	0,00	63
Diffusion de fenils (nbre)	0,00	31,00	92,00	123
Diffusion de botteleuses (nbre)	12,00	972,00	2 237,00	3 221
Fourniture de semences pour culture fourragère (kg)	0,00	222,00	20,00	242
Embouche bovine (nbre de têtes)	0,00	36,00	60,00	96
Embouche porcine (nbre de têtes)	0,00	185,00	0,00	185
Embouche ovine (nbre têtes)	0,00	24,00	20,00	44
Fourniture d'équipement aux apiculteurs (nbre)	1 800,00	1 600,00	2 675,00	6 075
Fourniture en semences améliorées (Kg)			215,00	215
Vulgarisation de foyers améliorés 3 pierres (nbre)	0,00	20,00	0,00	20
Diffusion de séchoir solaire (nbre)	0,00	99,00	34,00	133
Diffusion de faux (nbre)	0,00	41,00	162,00	203
Diffusion de faucille (nbre)	22 000,00	240,00	0,00	22 240
Acquisition de phosphate naturel (kg)			45,00	45
Équipement de vaccinateurs villageois (nbre)				
Guichet provincial				
Reboisement et gestion forestière				
Identification de forêts (ha)			50 000,00	50 000
Appui structurant à l'amélioration de la production animale				
Construction de parcs de vaccination (nbre)			10,00	10
Délimitation de zone pastorale (ha)			4 476,00	4 476
Pose de panneaux de signalisation animale (nbre)			10,00	10
Appui structurant à l'amélioration de la production végétale				
Réhabilitation de périmètres irrigués à l'aval de barrages (ha)			20,00	20
Infrastructures Hydrauliques				
Création de boulis (nbre)			10,00	10
Aménagement de boulis (nbre)			2,00	2
Réhabilitation de boulis (nbre)			2,00	2
Infrastructures Socio-économiques				
Construction d'abattoirs (nbre)			6,00	6
Construction de logement d'enseignant (nbre)			4,00	4
Construction de logement d'infirmier (nbre)			4,00	4
Energies renouvelables				
Installation de système d'éclairage d'école (nbre)			8,00	8
Installation de système d'éclairage de formations sanitaires (nbre)			1,00	1

Annexe n°1 : Etat d'exécution physique du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

ACTIVITES	REALISATIONS			
	2002	2003	au 30/09/2004	TOTAL GLOBAL
Renforcement des Capacités Institutionnelles (RCI)				
Formations				
Formations des formateurs (prestataires de services)			115	115
Services des prestataires				
Elaboration des PGT	870	730	543	2 143
Mise en place des CVGT/CIVGT			284	284
Harmonisation et adoption des programmes d'activités des partenaires	52	96	54	202
Etudes et appui ponctuels				
Services des prestataires (y compris inventaires forestier et cartographique)			20	20
Réalisation des outils				
Dossiers techniques		1 200	379	1 579
Boîtes à images		1 200	460	1 660
Livrets techniques illustrés		10 000	2488	12 488
Cassettes audio		1 500	761	2 261
Réalisation d'émissions radiophoniques				
Réalisation d'émissions radiophoniques	38	97	35	170
Création de pièces théâtrales				
Création de pièces théâtrales	2	3	9	14
Diffusion/présentation des outils				
Insertion d'articles dans les journaux			30	30
Présentation de pièces théâtrales	26	42	43	111
Diffusion des émissions radiophoniques (radios national et locales)	38	84	47	169
Diffusion de films documentaires			28	28
Multiplication et diffusion des documents sur la GT			5154	5 154
Formation				
Formation des CPI		71	738	809
Formation des GAP	17	4	0	21
Formation des formateurs des écoles professionnelles		175	0	175
Voyages d'études des stagiaires en fin de cycle (écoles professionnelles)				41
Concours de la meilleure école				
Concours chaque 2 ans			2	2
Appui institutionnel aux DPEBA				
Protocoles			15	15

Annexe n°2 : Situation de l'exécution financière (par composante) du PNGT2 de Février 2002 à Septembre 2004

COMPOSANTES	Année 2002			Année 2003			Année 2004 (au 30/09/2004)			Prévisions	Réalisations
	Prévision	Réalisation	Taux	Prévision	Réalisation	Taux	Prévision	Réalisation	Taux	Cumulées	Cumulées
I - Développement des capacités locales (DCL)	1 786 231 000	567 118 915	31,75%	2 236 200 000	1 594 189 232	71,29%	1 299 425 000	986 238 034	75,90%	5 321 856 000	3 147 546 181
II - Fonds d'Investissement Local (FIL)	2 215 229 000	392 052 650	17,70%	4 502 274 000	3 687 934 695	81,91%	8 143 902 000	5 755 506 909	70,67%	14 861 405 000	9 835 494 254
III - Renforcement des capacités institutionnelles (RCI)	3 832 874 000	1 436 072 047	37,47%	3 822 420 000	1 928 414 852	50,45%	2 342 349 000	1 102 544 189	47,07%	9 997 643 000	4 467 031 088
IV - Opération pilote de sécurisation foncière	260 776 000	64 676 376	24,80%	377 258 000	86 591 088	22,95%	331 365 000	180 606 211	54,50%	969 399 000	331 873 675
V - Gestion, Administration et Suivi-évaluation	1 673 117 000	726 236 093	43,41%	1 817 491 000	1 385 684 587	76,24%	1 352 428 000	845 061 846	62,48%	4 843 036 000	2 956 982 526
TOTAL	9 768 227 000	3 186 156 081	32,62%	12 755 643 000	8 682 814 454	68,07%	13 469 469 000	8 869 957 189	65,85%	35 993 339 000	20 738 927 724

**Annexe n°3 : Sources de financement du PNGT2
Ressources extérieurs + Gouvernement + bénéficiaires**

BAILLEURS	Contributions (en'ooo)		%	Nature
	(en US \$)	(en frs CFA)		
Gouvernement	15 414	9 803 304	13	Contre-partie
IDA	66 698	42 419 928	58	Prêt
FIDA	14 755	9 384 180	13	Prêt
PNUD*	3 774	2 400 000	3	Don
DANEMARK	4 393	2 793 948	4	Don
Bénéficiaires	10 958	6 969 288	9	Contributions
TOTAL	112 218	73 770 648	100	

NB :

Taux de conversion : 1\$ US = 636 frs CFA

Gouvernement + bénéficiaires =

16 772 592

Ressources extérieures =

56 998 056

Total général =

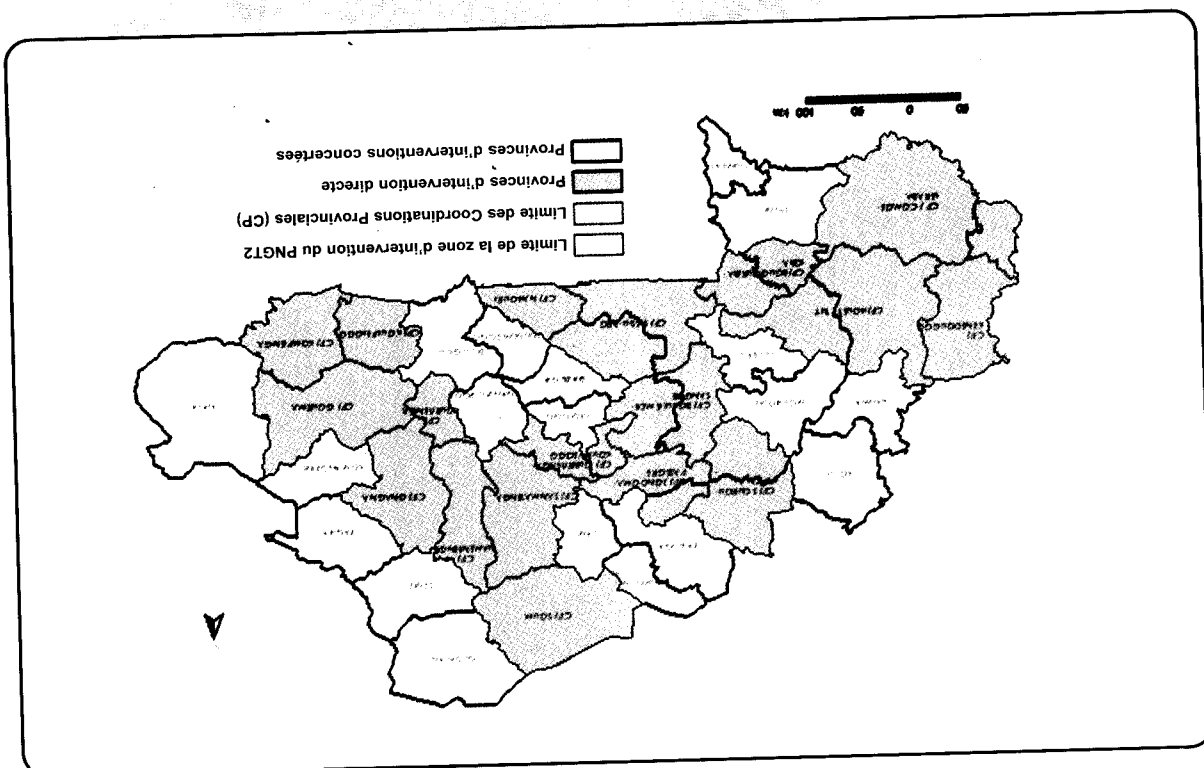
73 770 648

* Le financement PNUD n'a réellement démarré ces activités qu'en Janvier 2004

Annexe n°6 : Situation des consommations budgétaires par financement du 1er Janvier 2002 au 30 Septembre 2004

FINANCEMENT	REALISATIONS			PREVISIONS 5 ANS	ECART	TAUX CONSOMMATION
	2002	2003	2004			
IDA	1 996 010 138	5 983 965 081	6 888 018 000	14 667 993 219	45 896 720 000	31,96
FIDA	352 237 083	1 056 023 309	1 180 238 471	2 588 498 863	10 048 155 000	25,76
ETAT	683 743 648	1 013 348 599	533 529 644	2 230 621 891	10 446 474 000	21,35
DANEMARK	154 165 212	629 477 465	468 171 074	1 251 813 751	2 516 251 000	49,75
PNUD	-	-	-	-	-	-
SILEM	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	3 186 156 081	8 682 814 454	8 869 957 189	20 738 927 724	68 907 600 000	30,10

Commentaire :
 - La comptabilité étant tenue en hors taxes douane, les réalisations cumulées de l'Etat qui prend en comptes ces taxes et autres droits de douanes. Par conséquent le taux de consommation de 21,35 % est en deçà de la réalité.
 - Les réalisations de l'IDA et du FIDA ont été déterminées sur la base de la clé de répartition 85 % pour l'IDA et 15 % pour le FIDA appliquée au montant éligible aux deux bailleurs comme indiqué dans les accords de crédits.



Annexe n°5 : Couverture Géographique du PNGT2

** Provinces entièrement couvertes

COORDINATIONS PROVINCIALES	VILLAGES				TOTAL 2002+2003+2004
	2002	2003	2004	PREVISION 2005	
Bougouriba/loba **	98	114	76	0	288
Bouliemde/sanguie	30	41	29	30	130
Comoé/Léraba	45	50	54	51	200
Gouma	15	37	15	33	100
Gnagna	106	25	40	23	194
Houet-Tuy**	170	58	82	6	316
Kénédongou**	111	34	23	0	168
Kompenga**	15	24	0	0	39
Kouipéogo	114	36	20	64	234
Kourtenga	15	30	30	54	129
Nahouri**	15	34	34	27	110
Namentenga	30	50	50	58	188
Oubritenga-Kourwéogo	15	32	33	40	120
Sanmatenga	31	60	70	70	231
Sissili-Ziro	15	30	15	20	80
Soum	30	50	20	20	120
Sourou/Nayala	0	30	40	30	100
Zandoma/Passoré	870	775	661	546	2852
TOTAL	2306	2306	2306	2306	2306

Annexe n°4 : Villages d'intervention du PNGT2 2002-2004



Produit par : Service suivi-évaluation PNGT2
Conception : Bakdoul
Photos : Yamba Yaméogo

Maquette : Igraphi - Tél. : 70 23 76 00

Imprimerie : EDIPAP International
01 BP 787 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (+ 00226) 70 23 15 02 - Fax : (+00226) 50 31 26 53
E-mail : edipap2002@yahoo.fr

Annexe n°4 : villages d'intervention du PNGT2 2002-2004

COORDINATIONS PROVINCIALES	VILLAGES				
	2002	2003	2004	PREVISION 2005	TOTAL fin 2005
Bougouriba/loba **	98	114	76	0	288
Boulkiemdé/sanguié	30	41	29	30	130
Comoé/Léraba	45	50	54	51	200
Gourma	15	37	15	33	100
Gnagna	106	25	40	23	194
Houet-Tuy**	170	58	82	6	316
Kéné Dougou**	111	34	23	0	168
Kompienga**	15	24	0	0	39
Koulpélogo	15	40	30	20	105
Kourittenga	114	36	20	64	234
Nahouri**	15	30	30	54	129
Namentenga	15	34	34	27	110
Oubritenga-Kourwéogo	30	50	50	58	188
Sanmatenga	15	32	33	40	120
Sissili-Ziro	31	60	70	70	231
Soum	15	30	15	20	80
Sourou/Nayala	30	50	20	20	120
Zandoma/Passoré	0	30	40	30	100
TOTAL	870	775	661	546	2852
TOTAL 2002+2003+2004	2306				

** Provinces entièrement couvertes

Annexe n°5 : Couverture Géographique du PNGT2

